

- Service des sports

Introduction au droit et à la gouvernance du sport (10SP1029)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor of Science en économie et sport	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Bachelor of Science en management et sport	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier B A - sciences et pratiques du sport	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Sciences et pratiques du sport (SePS) de niveau bachelor	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Madalina DIACONU, Professeure titulaire, Faculté de droit

Contenu

Ce cours propose une initiation aux principes fondamentaux du droit appliqués au domaine sportif.

Qu'est-ce que le droit ?

Comment le droit s'applique-t-il au sport ?

La règle (norme) juridique.

Les sources du droit.

La hiérarchie des normes juridiques.

Les branches du droit et leur application au sport.

Les sources d'obligations et de responsabilité.

Les personnes physiques et morales en tant qu'acteurs du sport.

Forme de l'évaluation

Examen écrit

Modalités de rattrapage

Examen de rattrapage lors de la session suivante

Documentation

La documentation du cours est disponible sur Moodle

Forme de l'enseignement

Cours ex cathedra, complété par des exercices pratiques en classe.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Identifier les différentes sources du droit (constitutionnelles, législatives, réglementaires, internationales) et comprendre leur hiérarchie.
- Expliquer la notion de norme juridique et distinguer les règles juridiques des autres types de normes (morales, sociales, sportives).
- Développer une culture juridique de base permettant d'interagir de manière éclairée avec les institutions sportives et les cadres réglementaires.
- Identifier les acteurs du sport en tant que personnes physiques (sportifs, entraîneurs, arbitres) et morales (clubs, fédérations, ligues), et comprendre leurs rôles juridiques.
- Reconnaître les principales branches du droit (civil, pénal, administratif, du travail, international) et analyser leur application dans le contexte sportif.
- Définir les concepts fondamentaux du droit et expliquer leur rôle dans l'organisation de la société et du sport.
- Identifier les organes et comprendre le fonctionnement de la justice sportive et des différentes procédures (médiation, conciliation, tribunaux ordinaires, tribunaux arbitraux, etc.).

Compétences transférables

- Service des sports

•

Introduction au droit et à la gouvernance du sport (10SP1029)

- Formuler des idées juridiques et présenter des arguments de manière convaincante.
- Communiquer en interaction avec des acteurs variés (juristes, gestionnaires, sportifs) et comprendre les enjeux partagés dans la gouvernance du sport.
- Sensibiliser aux principes de justice, d'équité et de responsabilité dans la prise de décision.
- Appliquer les connaissances juridiques acquises dans le cadre de toute relation sportive future (p. ex., négociation et rédaction de contrats divers, comme un contrat de travail, de sponsoring, etc., connaissance de ses droits dans le cadre d'un contrôle antidopage, connaissance des moyens existants pour défendre ses droits et ceux d'autres personnes, etc.)